



Saint-Genis Laval

TARIFS DE LA MOUCHE POUR LA SAISON 2023-2024

DÉCISION N° 2023-045

La Maire de Saint-Genis-Laval;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2122-22 et L 2122-23;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020, publiée le 17 juillet 2020, transmise en Préfecture le 17 juillet 2020, donnant délégation au Maire, pour la durée de son mandat, afin qu'il règle les affaires de la Commune, conformément aux dispositions intégrales de l'article L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu le délibération n°05.2023.053 du 11 mai 2023 portant création et suppression de tarifs pour La Mouche ;

Considérant la nécessité de fixer les tarifs relatifs aux activités proposées par La Mouche, pour la saison 2023 2024

DÉCIDE

Article 1 : de fixer les tarifs suivants concernant le théâtre, le cinéma et le bar de La Mouche :

SPECTACLE VIVANT

SPECTACLE VIVANT						
Spectacles tout public	Hors abonnement			Abonnement (3 spectacles minimum)		
	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif très réduit	Tarif plein	Tarif réduit	Tarif très réduit
Catégorie A + (tête d'affiches)	30,00 €	28,00 €	25,00 €	28,00 €	25,00 €	20,00 €
Catégorie A (Spectacles internationaux ou spectacles engageants de gros moyens techniques ou humains ou avec des têtes d'affiches, séance programmée dans le cadre du Rebond de la Biennale de la Danse)	25,00 €	19,00 €	12,00 €	19,00 €	15,00 €	10,00 €
Catégorie B (Découverte, Famille, séance programmée dans le cadre du Festival Sens interdit)	18,00 €	15,00 €	10,00 €	15,00 €	11,00 €	8,00 €
Catégorie C (Jeune public)	10,00 €	8,00 €	7,00 €	7,00 €	5,00 €	5,00 €
Catégorie D (soirée hybride, expérience de spectateurs - tarif unique) à prendre dans l'abonnement	12,00 €	12,00 €	12,00 €			
Catégorie E (entresorts, formes très courtes, spectacles de rue avec jauge réduite... tarif unique - hors abonnements)	5,00 €	5,00 €	5,00 €			
Biennale de la danse	20,00 €	17,00 €	10,00 €	15,00 €	11,00 €	8,00 €

Tarif réduit : comités d'entreprises, achat par le CE, + de 65 ans, groupe de 10 personnes minimum, demandeurs d'emploi, familles nombreuses, allocataires adultes handicapés.

Tarif très réduit : - de 18 ans, étudiants, détenteurs de la carte de la Région, détax professionnels et bénéficiaires du RSA, Pass culture national.

Exonération : invitations compagnies, professionnels de la programmation, bénéficiaires Culture pour tous, enfant accompagnant ses parents à un spectacle vu en séance scolaire, accompagnateurs scolaires sur la base de : 1 accompagnateur pour 5 enfants en maternelle et 1 accompagnateur pour 10 enfants en primaire (accompagnateur supplémentaire : 4 euros), amateurs participant aux spectacles, pour l'exercice de leur mandat : le maire et un accompagnateur, l' élu en charge de la culture et un accompagnateur.

SPECTACLE VIVANT	
Tarifs spécifiques	
Partenaires (selon partenariat et tarifs initiaux)	7,00 € / 10,00 €
Pass'Culture Métropolitain	11,50 €
Pass culture national collectif /1h d'intervention par classe	90,00 €
Séance scolaire/ scolaire sur TP et bénéficiaires CCAS selon partenariat	4,00 € / 7,00 €
Visite de La Mouche « découverte pratique artistique et technique cinéma et spectacle vivant », réservée aux groupes à partir de 10 personnes, durée 2h	180,00 €
Visite de La Mouche « découverte pratique artistique et technique cinéma OU spectacle vivant » (au choix), réservée aux groupes à partir de 10 personnes, durée 1h	90,00 €
Personnel municipal	8,00 € et 1 accompagnateur au tarif réduit

Pas de frais de location pour les achats en ligne.

CINEMA

CINÉMA	
Catégorie de tarif	Tarif
Tarif plein	6,50 €
Tarif réduit (- 18 ans, + de 65 ans étudiants, demandeurs d'emploi, familles nombreuses, personnel municipal, AAH, bénéficiaires du RSA)	5,00 €
Tarif unique (pour séance festival, séance animée...)	4,50 €
Contremarque abonnement commun Pierre-Bénite / Saint-Genis-Laval	4,50 €
Tarif scolaire <ul style="list-style-type: none"> séances (hors dispositif national) pour établissements scolaires ou structures jeunesse (centres aérés...) ou pour tous lors de la projection de films d'animation, sauf interdiction contractuelle des distributeurs pour écoliers, collégiens ou lycéens assistant avec leur classe à une séance tout public (accueil de classes sur une séance tout public, dans un cadre collectif) 	4,00 €
Tarif abonnement 10 entrées (abonnement valable 2 ans à compter de la date d'achat)	45,00 €
Interventions de médiation cinéma en milieu scolaire (si crise sanitaire)	3,00 €

Supplément film 3D (location lunettes 3D)	1,00 €

La gratuité est accordée aux détenteurs de cartes ou exonérations professionnelles : presse - exploitants (cartes Centre National de la Cinématographie, Association Française des Cinémas d'Art et Essai, Groupement Régional d'Action Cinématographique, cartes ou contremarques Syndicat Lyonnais des Exploitants de Cinéma...) ainsi qu'aux personnes qui se sont vues remettre des contremarques d'exonération (lots Mairie), bénévoles pour des projets spécifiques.

Dispositifs particuliers : ces tarifs sont proposés sous réserve de modifications par les organismes délibérants des structures pilotant et finançant ces opérations, pouvant intervenir en fin de saison ou en fin d'année civile. Toute modification notifiée par l'un de ces organismes fera l'objet d'une décision.

CINÉMA		
<i>Dispositifs particuliers</i>		
Contremarques	Tarif, prise en charge	Dispositif
Chèques GRAC (à partir du 1er janvier 2020)	5,20 €	Remboursement par le Groupement Régional d'Actions Cinématographiques
Tarif Carte Pass région	5,50 €	A ce jour, le dispositif fonctionne comme ceci : 4€ sont pris en charge par le Conseil Régional (tarif fixé par convention), et 1€ est réglé par le porteur de la carte. Dans la limite de 5 entrées.
Comité des œuvres sociales de l'entraide du cinéma	6,50 €	Tarif plein remboursé dans son intégralité
Lycéens au cinéma	3,00 €	Place payée par le lycéen
Collèges au cinéma	3,00 €	Participation au dispositif national pour les collèges de la Métropole de Lyon
Tarif Fête du Cinéma	4,00 €	Tarif Fête du Cinéma (sur présentation du passeport Fête du Cinéma remis lors de l'achat d'une place). Sous réserve de modification du tarif, dispositif national.
Festival Télérama	3,50 €	Tarif Télérama sur présentation du pass Télérama, sous réserve de modification du tarif et des modalités
Pass culture métropolitain	7,00 €	1 place remboursée par la Métropole de Lyon en échange d'un chèque culture cinéma

BAR DE LA MOUCHE

Nature du tarif	Tarifs à compter du 31 août 2023
Boisson chaude	1,50 €
Boisson froide sans alcool	2,50 €
Boisson alcoolisée classique	3,00 €
Boisson alcoolisée qualitative	3,50 €
Petit en-cas individuel salé ou sucré	2,50 €
En-cas traiteur salé ou sucré	4,50 €
Plats cuisinés	9,80 €

Ces tarifs sont établis pour toute la programmation de l'équipement mais aussi pour toute représentation, tout festival, toute activité ou tout événement organisé par la collectivité locale dans un de ses sites publics (espace extérieur, médiathèque, équipement de proximité...).

Article 2 : Les recettes correspondantes seront imputées sur le chapitre 70 du budget annexe de La Mouche.

Article 3 : La présente décision sera publiée sur le site de la ville, inscrite au registre et amplifiée à madame la préfète du Rhône.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Saint-Genis-Laval, le 25/05/2023



La Maire
Marylène MILLET

Date de publication :

Date de transmission au contrôle de légalité :

En cas de contestation, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon 184, rue Duguesclin- 69003 LYON ou sur le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.